



INTERNATIONAL  
PEACE  
INSTITUTE

# Hiérarchisation et ordonnancement des mandats du Conseil de sécurité en 2023 : le cas de la MONUSCO

DECEMBRE 2023



STIMSON

Le 21 novembre 2023, l'International Peace Institute (IPI), le Stimson Center et le Security Council Report ont organisé un atelier sur le mandat et la stratégie politique de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Ce débat faisait partie d'une série portant sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux hiérarchiser, ordonnancer et ancrer dans une stratégie politique les activités prévues dans les mandats des opérations de paix. C'est la cinquième année consécutive au cours de laquelle les participants à cette série examinent le mandat de la MONUSCO. Le présent compte rendu de réunion a été corédigé par l'IPI, le Stimson Center et le Security Council Report. Il récapitule les principaux points soulevés au cours du débat mené selon la règle de non-attribution de la Chatham House et ne reflète pas nécessairement les points de vue de tous les participants. Ce projet est financé avec le soutien du ministère des Affaires étrangères de la République fédérale allemande et le département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse.

## Introduction

On s'attend à ce que le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle le mandat de la MONUSCO le 20 décembre 2023. Les négociations qui auront lieu à ce sujet se dérouleront dans une atmosphère marquée par la nécessité, pour les participants, de garder à l'esprit la demande adressée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) au Conseil de sécurité le 1er septembre 2023, pour qu'il assure le retrait accéléré de la mission à partir d'une date se situant à la fin de 2023, la signature, par le gouvernement et la mission, d'un plan de désengagement en novembre aux fins de la mise en œuvre de ce retrait accéléré, et la tenue d'élections générales prévues pour le 20 décembre 2023<sup>1</sup>. C'est également au cours des deux derniers mois que l'on a assisté à une reprise des combats entre les Forces armées de la RDC (FARDC), le groupe rebelle M23 et d'autres groupes armés. Les processus de paix de Nairobi et Luanda ont été perturbés par la reprise des hostilités et l'augmentation des tensions entre la RDC et le Rwanda. La situation humanitaire et les conditions de sécurité continuent de se détériorer dans les provinces orientales de la RDC, avec la persistance de menaces aux droits humains et à la protection des civils.

C'est dans ce contexte que l'International Peace Institute (IPI), le Security Council Report et le Stimson Center ont organisé conjointement une table ronde le 21 novembre 2023 pour échanger des idées sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO. Cette réunion a permis aux États Membres, à des fonctionnaires de l'ONU, à des parties prenantes de la société civile et à des experts indépendants de partager leurs vues sur la façon dont ils évaluent la situation en RDC, en toute franchise et dans un esprit de collaboration. Les délibérations qu'ils ont ainsi menées visaient à aider le Conseil de sécurité à prendre des décisions plus éclairées sur la hiérarchisation et l'ordonnancement du mandat de la MONUSCO, ainsi que sur l'orientation stratégique de cette mission et sur ses activités sur le terrain à un moment où elle se prépare à se retirer.

Compte tenu du contexte de la transition et du retrait de la MONUSCO au cours des prochains mois, il est probable que la mission devra veiller à maintenir l'équilibre entre les aspects suivants :

- Accorder la priorité à la protection des civils et à la préservation d'un accès humanitaire pour empêcher l'aggravation des lacunes se produisant en

<sup>1</sup> Moïse M. Bahati, « DR Congo, UN Mission Sign Withdrawal Plan » (RD du Congo, la mission de l'ONU signe un plan de retrait), *The New Times*, 23 novembre 2023.

matière de protection pendant le retrait de la mission;

- Renforcer la mobilisation des collectivités locales et des organisations de la société civile pour exécuter le plan de retrait en tenant compte des besoins particuliers à satisfaire dans les régions faisant partie des provinces orientales de la RDC et de celles situées à l'extérieur de cette zone;
- Améliorer la coordination entre l'ONU et les partenaires régionaux qui sont présents dans l'est de la RDC grâce à une communication régulière, au partage d'informations et à une planification conjointe;
- Fournir une définition plus claire de la réforme du secteur de la sécurité et une orientation politique plus explicite à suivre à cette fin en vue d'assurer une transition appropriée et en temps opportun des responsabilités à assumer en matière de sécurité pour les transférer à des acteurs nationaux;
- Renforcer le soutien accordé au Gouvernement congolais en vue de la mise en œuvre de son Programme de démobilisation, désarmement, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRCS); et
- Soutenir la revitalisation des processus de Luanda et Nairobi après les élections présidentielles de décembre 2023.

## Analyse du conflit

La situation politique, humanitaire et en matière de sécurité en RDC s'est rapidement détériorée à la suite des progrès réalisés par le M23 dans l'est du pays. Au cours des deux derniers mois, le M23 a repris le contrôle dans certaines parties des territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi situés dans le « Petit Nord » du Nord Kivu et y a renforcé sa présence en violation du Communiqué de Luanda du 23 novembre 2022. Toutefois, le M23 n'est pas la seule source de menaces à prendre en compte. En

Ituri et dans le « Grand Nord » du Nord Kivu, les Forces démocratiques alliées (ADF) et la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) ont intensifié leurs attaques contre des civils au cours des dernières semaines. Les activités de l'ADF ont été particulièrement intenses en Ituri, avec des risques de débordement dans le Nord Kivu. Cette détérioration de la situation a lieu à un moment particulièrement délicat pour le pays compte tenu de l'approche des élections générales en décembre 2023. Néanmoins, la MONUSCO commencera à procéder à son retrait accéléré et à transférer ses responsabilités aux autorités nationales dans le cadre du plan de désengagement, la première phase de retrait de ses troupes devant débuter en décembre 2023<sup>2</sup>.

## Dynamique politique

Les préparatifs en cours entrepris en vue de la tenue des élections prévues en décembre ont été marqués par un faible taux d'inscription des électeurs et ont coïncidé avec une reprise des affrontements entre le M23 et les FARDC dans le Nord Kivu à partir du début d'octobre 2023. La persistance des actes de violence pose un obstacle pour les citoyens désireux d'exercer leur droit de vote, en particulier compte tenu du fait que les procédures précises à suivre pour permettre aux personnes déplacées de participer aux élections ne sont toujours pas clairement définies. Bien qu'une proportion importante des membres de l'opposition se soit engagée dans le processus électoral et que la nomination de candidats au poste de président ait été finalisée le 8 octobre 2023, un participant a fait observer que d'importantes parties prenantes, telles que l'Église catholique, ont exprimé des inquiétudes au sujet de la transparence et de l'inclusivité des efforts de préparation aux élections<sup>3</sup>. Certains participants ont également exprimé la crainte qu'une ingérence potentielle exercée par des intérêts extérieurs ne complique l'issue des élections, en particulier compte tenu de l'augmentation des tensions avec le Rwanda.

Les participants ont en outre souligné qu'il importe de relancer les processus de Nairobi et de Luanda après l'hiatus temporaire provoqué par la reprise des

<sup>2</sup> Transmission de la note officielle sur le retrait accéléré, progressif, ordonné et responsable de la MONUSCO de la RDC : Plan et calendrier de désengagement complet, document des Nations Unies S/2023/904, 22 novembre, 2023.

<sup>3</sup> Anait Miridzhanian, « Congo's Catholic Church Questions Government's Election Preparations » (L'Église catholique du Congo exprime des doutes au sujet des préparatifs des élections entrepris par le gouvernement), Reuters, 23 juin 2023.

hostilités et l'augmentation des tensions entre le Rwanda et la RDC. Un participant a fait remarquer que l'attention considérable suscitée par la tenue prochaine des élections pouvait constituer un autre facteur qui avait contribué à cette pause. Certains participants ont d'autre part insisté sur la nécessité, pour le Conseil de sécurité, d'inclure une mention des processus susmentionnés dans la prochaine version du mandat de la MONUSCO, en veillant à indiquer comment il convenait de hiérarchiser et d'ordonner chaque initiative. D'autre part, les participants ont souligné la nécessité d'améliorer la coordination et l'harmonisation des efforts entrepris sur le plan diplomatique par les acteurs intervenant dans la partie orientale de la RDC. En dépit de l'existence d'un mécanisme de coordination quadripartite regroupant la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), créée sous les auspices de l'Union africaine (UA), il y a un manque de coordination. En conséquence, certaines des initiatives entreprises par des organisations sous-régionales se sont fait concurrence à l'un ou l'autre moment.

Il est également nécessaire de renforcer la coordination régionale entre les divers acteurs chargés d'assurer la sécurité dans l'est de la RDC. On s'attend à ce que la Force régionale de la CAE quitte l'est de la RDC après l'expiration de son mandat actuel, le 8 décembre 2023<sup>4</sup>. On s'attend à ce que le contingent fourni par la SADC se déploie dans la région après la signature d'un accord conclu avec le Gouvernement de la RDC le 17 novembre, mais on ne sait pas très bien ce que cette nouvelle force ferait de différent par rapport aux autres. La SADC a l'intention de transférer le commandement de la Brigade d'intervention de la Force (BIF) de la MONUSCO, qui se compose principalement de militaires fournis par les pays de la SADC, pour constituer l'effectif de sa mission en RDC. Il est probable que la nouvelle force de la SADC devra faire face à une certaine opposition de la part du Conseil de sécurité pour des motifs liés aux ressources financières et à des questions relatives au respect de la Politique de diligence

voulue en matière de droits de l'homme (PDVDH). D'une manière générale, les participants ont reconnu que la crise sévissant dans l'est de la RDC ne saurait être résolue en recourant uniquement à des moyens militaires et qu'elle exige fondamentalement qu'une solution politique soit trouvée.

## Situation en matière de sécurité

La situation en matière de sécurité s'est détériorée depuis que des affrontements ont opposé récemment le M23 aux FARDC et à des milices alliées. Les participants ont souligné que la survenue de crises concomitantes pose une menace à la stabilité de la RDC, à un moment où les tensions politiques internes existantes sont encore exacerbées par l'approche des élections et par une crise en matière de sécurité au niveau régional déclenchée par la résurgence du M23. La conduite d'élections libres et justes jouera un rôle décisif dans la configuration de la stabilité à long terme de la région.

La nature du conflit et des menaces à la sécurité varie d'une province à l'autre. Par exemple, le M23 est engagé dans un conflit de type conventionnel avec les forces de sécurité et des groupes armés dans le Nord Kivu, tandis qu'en Ituri, la MONUSCO est soumise aux contraintes d'une guerre asymétrique livrée par des groupes armés, au nombre desquels figurent les ADF, la CODECO et le Zaïre. Les participants ont d'autre part fait remarquer que la crise en matière de sécurité ne se limite pas aux provinces de l'est, avec la survenue d'actes de violence localisés et l'augmentation des incidents de violence électorale dans des provinces de l'ouest telles que le Mai-Ndombe. Des poches d'insécurité ont subsisté dans le sud et l'ouest, notamment dans les provinces de Kwilu, Kwango et Kinshasa. Les participants ont exprimé des inquiétudes au sujet de la capacité du gouvernement à réagir à une augmentation potentielle des actes de violence avant les élections.

Outre la résurgence du M23 et les progrès réalisés par ce groupe, les opérations menées par les Forces démocratiques alliées (ADF), qui bénéficient du soutien accordé par des groupes terroristes ayant établi des liens en Somalie et au Mozambique, constituent un autre facteur de déstabilisation<sup>5</sup>. À

<sup>4</sup> Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), « Communiqué : 23e Sommet ordinaire des chefs d'État de la CAE », 24 novembre 2023.

<sup>5</sup> Conseil de sécurité de l'ONU, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, document des Nations Unies S/2023/431, 23 juin 2023. Ce rapport a confirmé qu'il existe des liens entre les ADF et Ahl al-Sunna wal-Jama'a au Mozambique, ainsi qu'avec Daech en Somalie.

l'heure actuelle, les ADF sont une source de préoccupations particulières dans le Mahagi (Ituri) et à Beni (Nord Kivu). Bien que les opérations antiterroristes ne fassent pas partie du mandat de la MONUSCO, les activités à mener à l'avenir pour réagir à des menaces de ce genre exigeraient les efforts conjugués de multiples acteurs, car il est probable qu'un acteur agissant isolément ne disposerait pas de capacités suffisantes pour intervenir.

Les participants ont d'autre part reconnu les complexités allant de pair avec la dimension régionale de cette crise prolongée, en mettant en lumière le lien qui la rattache à un héritage colonialiste, l'augmentation des tensions entre la RDC et le Rwanda, caractérisées par les accusations mutuelles lancées au sujet de l'utilisation de groupes armés agissant par procuration, et l'augmentation du nombre d'incidents transfrontaliers<sup>6</sup>. Les tensions entre le Rwanda et le Burundi constituent également une source de préoccupations croissantes<sup>7</sup>.

Certains participants ont fait remarquer que le Conseil de sécurité aura besoin de définir plus clairement la manière dont l'ONU peut soutenir les forces régionales déployées en RDC. Étant donné que le Gouvernement congolais a demandé le déploiement de forces de ce genre, il sera essentiel que le Conseil reconnaisse et soutienne un renforcement de la coordination entre la MONUSCO et ces acteurs régionaux — ainsi qu'avec les FARDC — pour éviter un vide sécuritaire et toute exacerbation des menaces aux civils pendant le processus de transition. Cela exigera également que l'ONU et les acteurs régionaux partagent les mêmes vues et aboutissent à une convergence stratégique en ce qui concerne l'application des normes relatives aux droits humains et à la responsabilisation.

## Transition de la MONUSCO

En réponse à la demande formelle adressée par le gouvernement aux fins d'obtenir que la MONUSCO

commence son retrait à la fin de 2023, le Conseil de sécurité a chargé la MONUSCO et le Gouvernement congolais d'élaborer un plan de désengagement détaillé au plus tard en novembre 2023. Le 21 novembre, ce plan a été signé par la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, et le Ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula<sup>8</sup>. Ce document indique la voie à suivre pour assurer à la fois le désengagement de la force et le transfert des responsabilités prévues de la MONUSCO aux forces de sécurité gouvernementales. Il a été présenté pour faire suite à la déclaration du Président du Conseil de sécurité faite le 16 octobre 2023, après la tenue de consultations entre le gouvernement et la mission<sup>9</sup>. Cette déclaration du Président a défini les mesures à prendre pour accélérer encore le retrait et a souligné que les trois jalons retenus pour guider la MONUSCO dans sa transition, à savoir la RSS, le P-DDRCS et la protection des civils, continuent d'être pertinents et au cœur du plan de désengagement. Certains participants ont noté l'importance que revêtent la déclaration du Président et le plan de désengagement en tant que moyens de promouvoir la coopération et un partenariat positif entre la RDC et l'ONU.

Lors de l'élaboration du plan de désengagement, trois équipes techniques conjointes ont été constituées et la direction globale de leurs activités a été assurée par la Représentante spéciale du Secrétaire général et le Ministre des Affaires étrangères. Ce plan met l'accent sur la protection des civils et le déploiement des militaires dans les zones considérées comme « points chauds », et la RSS. Le retrait de la mission devra avoir lieu en trois phases, en commençant par le Sud Kivu. On s'attend à ce que chaque phase dure entre quatre et cinq mois<sup>10</sup>. En application du plan, le Gouvernement congolais a demandé que des évaluations continues de la situation sur le terrain soient effectuées et que le plan soit mis en œuvre en poursuivant des objectifs mesurables et réalisables<sup>11</sup>. En ce qui concerne l'engagement politique, le plan accorde une

6 Le Groupe d'experts sur la RDC a indiqué que l'intervention du Rwanda en RDC avait été menée soit pour renforcer les combattants du M23, soit pour mener des opérations militaires contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Document des Nations Unies S/2023/431.

7 Patrick Ilunga, « M23 Go for Burundian Troops in DRC Clashes » (Le M23 s'en prend à des troupes du Burundi à l'occasion d'affrontements survenus en RDC), *The East African*, 13 novembre 2023.

8 MONUSCO, « Le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO signent un plan de désengagement pour le retrait de la Mission », document des Nations Unies PR/OSMR/2023, 22 novembre 2023.

9 Conseil de sécurité de l'ONU, *Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo : Déclaration du Président*, Document des Nations Unies S/PRST/2023/5, 16 octobre 2023.

10 Document des Nations Unies S/2023/904.

11 Document des Nations Unies PR/OSMR/2023.

attention particulière à la nécessité de soutenir le désarmement continu des groupes armés, qui a été identifié en tant que mesure prioritaire à exécuter pendant la période post-électorale. Ainsi qu'un participant l'a indiqué, le plan de désengagement va plus loin que s'il ne s'agissait que d'un projet purement mécanique, car il met l'accent sur le rôle essentiel que joue l'engagement politique aux niveaux aussi bien local que régional en tant que moyen de remédier aux tensions observées dans des zones sensibles.

Les participants à l'atelier ont reconnu que la MONUSCO peut à la fois profiter des leçons tirées des retraits de missions antérieures et servir de modèle dont on pourra s'inspirer dans le cadre d'autres processus de transition. Le retrait du Kasai et du Tanganyika a démontré les avantages présentés par la collaboration avec le gouvernement, le soutien du Conseil étant acquis, aux fins de réduire l'ampleur des défis ou revers éventuels. À cet égard, la communication efficace et continue du plan de désengagement pour garantir une compréhension commune de son contenu aux niveaux national et provincial et au sein de l'ONU est essentielle pour assurer le succès de la transition.

Bien que le plan de désengagement ait pu aider à promouvoir la coopération entre le Gouvernement congolais et l'ONU, d'autres participants ont exprimé les préoccupations qu'ils ressentaient au sujet du manque de consultation avec les organisations de la société civile lors de son élaboration, étant donné que cette lacune exclut ceux qui sont le plus gravement affectés par la persistance de l'insécurité. Soulignant la nécessité d'adopter une approche responsable et progressive à l'égard du retrait, les participants ont également noté que la réduction soudaine du soutien financier accordé à la RDC pouvait avoir des effets négatifs prenant la forme d'une réaction en chaîne.

## Hiérarchisation et ordonnancement du mandat de la MONUSCO

Reconnaissant l'immense responsabilité qu'impliquait la détermination du sort de la MONUSCO, les participants ont admis que la transition qu'elle devra subir sera assortie de risques considérables

en raison de l'engagement qu'elle assume depuis plus de deux décennies dans le pays sur les plans politique, économique et de la sécurité. La mise en œuvre du plan de désengagement de la mission sera un processus complexe, et un retrait accéléré peut être à l'origine de lacunes dans les domaines de la sécurité et de la protection. Certains participants ont toutefois noté que si la transition est entreprise de manière durable et responsable en consultation avec les acteurs régionaux, nationaux et locaux, on pourra considérer qu'elle constitue une occasion de démontrer que les activités de maintien de la paix de l'ONU sont toujours pertinentes et peuvent être couronnées de succès. Les participants ont, d'une manière générale, estimé d'un commun accord que lors des négociations menées par les membres du Conseil de sécurité sur le nouveau mandat de la MONUSCO, les trois jalons que sont la RSS, le P-DDRCS et la protection des civils conservent toute leur pertinence et leur importance cruciale pour le processus de retrait.

## Protection des civils

Compte tenu des ravages considérables que les conflits qui se sont déroulés au cours des trois dernières décennies ont provoqué chez les civils, les participants ont reconnu la nécessité d'accorder la priorité à la protection de ces derniers lors de la formulation du mandat de la MONUSCO. Ils ont souligné qu'il importe au plus haut point de collaborer avec les partenaires nationaux, au nombre desquels les FARDC et la police nationale, ainsi que d'assurer la coordination avec les forces régionales pour combler les lacunes existant au niveau de la protection physique. La planification et la mise en œuvre de la transition devront également être assurées au niveau local pour garantir la viabilité du processus prévu, notamment en renforçant les communications et la programmation de concert avec les organisations de la société civile et en favorisant le transfert des mécanismes d'alerte précoce et la prise de mesures visant à assurer leur pérennité.

Les retraits menés à bien par d'autres missions par le passé permettent à la MONUSCO de tirer plusieurs leçons. Tirant parti de l'expérience acquise lors des opérations de maintien de la paix menées au Darfour, les participants ont souligné

qu'il importe d'éviter l'apparition d'un vide au niveau de la protection des civils après le retrait de la mission. Il sera crucial de gérer efficacement les moyens matériels pour empêcher que des véhicules et équipements de l'ONU ne tombent entre de mauvaises mains, ce qui risquerait de mettre des civils en danger. En ce qui concerne la planification des méthodes à suivre pour gérer et transférer les moyens matériels, quelques participants ont demandé instamment à l'ONU de faciliter la mise en place de mécanismes conçus pour permettre aux organisations de la société civile d'utiliser ces moyens de manière appropriée. Un autre enseignement tiré des transitions menées à bien par le passé est qu'un vide peut apparaître sur le plan financier une fois que les États Membres ne sont plus tenus de soutenir la mission en fournissant des contributions obligatoires. Pour éviter l'apparition d'un tel vide, des moyens de financement similaires devront être réattribués par prélèvement auprès d'autres sources afin de soutenir les efforts de consolidation de la paix.

Les approches non militaires en matière de protection des civils continueront d'être cruciales pour assurer la sûreté et la sécurité de ces derniers dans l'est de la RDC. Cela exigera que la MONUSCO établisse un dialogue systématique avec la société civile afin de satisfaire les besoins de protection et d'atténuer les tensions intercommunautaires chaque fois que cela sera nécessaire. Il est en outre essentiel d'établir des liens entre les groupes de la société civile de toutes les régions de la RDC pour les aider à se soutenir mutuellement et à communiquer les uns avec les autres pendant le retrait de la MONUSCO. Si un tel engagement est assuré, la MONUSCO pourra protéger les civils plus efficacement, en particulier pendant une phase de diminution de ses capacités due aux contraintes imposées par son retrait.

Les participants ont d'autre part échangé des idées sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux acteurs humanitaires, à ceux chargés du développement et à ceux qui œuvrent au renforcement de la paix de collaborer à la protection des civils. À cet égard, l'équipe de pays de l'ONU et les

organisations de la société civile doivent entreprendre de concert des mesures visant à assurer la coordination, la surveillance et l'analyse des activités à mener pour définir et évaluer les besoins en matière de protection et aider à remédier aux causes fondamentales des conflits<sup>12</sup>. Les participants ont reconnu qu'une telle approche peut se heurter à des difficultés au niveau provincial compte tenu de la perception peu favorable des organismes, fonds et programmes de l'ONU et des ONG internationales dans l'esprit du public. Cela nécessite que les organisations nationales et locales jouent un rôle plus actif dans la protection des civils. Les organismes, fonds et programmes de l'ONU qui exercent leurs activités en RDC auront également besoin d'un financement plus prévisible.

Il faudra d'autre part faire davantage pour mieux définir les rôles incombant aux multiples acteurs internationaux et régionaux présents dans le pays et pour améliorer la coordination entre eux. Une fois que la transition de la MONUSCO sera en cours, les forces régionales joueront un rôle crucial en aidant les autorités congolaises à assumer leur responsabilité de protéger les civils. Dans ce contexte, l'ONU aura un rôle important à jouer en aidant les parties à assumer les responsabilités qui leur incombent en matière de respect des droits humains et d'imputabilité des violations, ce qui soutiendra les efforts de protection à plus long terme. En outre, le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs pourrait contribuer à la protection des civils en manifestant son engagement politique, en entreprenant des activités de plaidoyer de haut niveau, et en participant à la coordination des efforts déployés par l'ONU.

Compte tenu des besoins humanitaires aigus à satisfaire dans l'est de la RDC, le nombre de personnes déplacées atteignant le niveau record de 5,6 millions d'individus dans les trois provinces, il est toujours crucial de promouvoir et faciliter un accès humanitaire conforme aux principes convenus, en particulier eu égard aux exigences et contraintes supplémentaires que le départ de la MONUSCO imposera aux acteurs humanitaires<sup>13</sup>. Les participants ont par conséquent demandé

12 CIVIC, « Integrated UN Approaches to Protecting During Peacekeeping Transitions: Lessons Learned from MONUSCO » (Approches intégrées adoptées par l'ONU en vue d'assurer une protection pendant les processus de transition faisant suite à des opérations de maintien de la paix : Enseignements tirés de la MONUSCO), novembre 2023.

13 OIM, « Près de 7 millions de personnes déplacées en RDC : un record », 30 octobre 2023.

instamment au Conseil de sécurité de conserver un libellé soulignant la nécessité de préserver un accès humanitaire et d'assurer que la MONUSCO continue de soutenir l'action humanitaire par la fourniture des moyens logistiques requis, d'une infrastructure appropriée, et d'analyses portant sur la sécurité.

## Engagement communautaire

Les participants ont regretté que les efforts déployés pour permettre systématiquement à la population congolaise affectée par les conflits de participer aux processus formels de transition restent limités. Ils ont souligné qu'il était nécessaire que la mission entreprenne un engagement communautaire et une consultation locale plus intenses. L'ONU pourrait favoriser un tel engagement en transférant des assistants de liaison communautaire de la MONUSCO à l'équipe de pays de l'ONU. Les participants ont par ailleurs recommandé que l'ONU répertorie les acteurs qui ont travaillé avec les collectivités afin de s'assurer que leurs besoins et points de vue soient pris en compte dans le processus de transition et de faciliter ainsi la mise en œuvre d'une approche plus orientée du bas vers le haut.

Une protection non armée et une autoprotection sont des outils revêtant une importance cruciale, mais pour qu'ils soient efficaces, il faut que les interventions de la MONUSCO soient guidées et conçues en fonction des réalités propres aux diverses provinces. Dans ce contexte, les participants ont souligné qu'à l'avenir, les organisations de la société civile devront être mieux prises en compte dans la planification et la mise en œuvre de la transition tant au niveau provincial qu'au niveau national. La coopération entre civils et militaires continue également de jouer un rôle clé dans les efforts déployés pour renforcer la confiance et faciliter la constitution de groupes de protection communautaires.

## Stabilisation et extension de l'autorité de l'État

La RSS et le programme de DDR continueront d'être des priorités pour les instances chargées d'assurer la stabilisation à long terme en RDC, longtemps après que la MONUSCO aura cessé

d'être présente dans ce pays. Compte tenu du nombre élevé de groupes armés exerçant leurs activités dans l'est, le P-DDRCS jouera un rôle crucial dans les efforts visant à réintégrer les ex-combattants et à assurer la sécurité dans l'est à l'avenir, bien qu'il faille s'attendre à ce que cela exige un engagement financier substantiel de la part du gouvernement. Certains participants ont noté que pour éviter l'apparition d'un vide sécuritaire et pour faciliter un transfert harmonieux des responsabilités en matière de sécurité, la mission devra être chargée de continuer de soutenir, et éventuellement de renforcer son soutien à la RSS pendant la période de retrait accéléré, et elle devra recevoir des fonds suffisants pour financer ces activités. Les participants ont également recommandé que la MONUSCO tire parti du plan de désengagement pour déterminer les types de structures de sécurité que le gouvernement doit établir ou renforcer après le retrait de la MONUSCO et de la force de la CAE.

Les participants à l'atelier ont reconnu que l'on n'avait pas suffisamment analysé l'économie politique de la crise sévissant en RDC, et qu'aucune des interventions militaires ou de maintien de la paix entreprise jusqu'à présent n'avait adéquatement pris en compte les aspects économiques et l'économie politique du conflit. Ils ont noté que les institutions financières internationales pouvaient jouer un rôle plus important en contribuant à la prise en compte de cette dynamique économique. En outre, le maintien d'une présence de l'ONU à moyen et à long terme dans le pays exigera probablement que l'on établisse un lien entre les efforts de stabilisation et les activités de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix.

## Conclusion

L'intensification des hostilités dans l'est de la RDC et l'aggravation des tensions régionales pourraient compromettre les élections de décembre 2023 et la transition de la MONUSCO en cours. Il est par conséquent crucial que le Conseil fournisse un soutien politique substantiel à la MONUSCO et renforce sa coordination avec les acteurs et processus régionaux qui accordent également un appui politique et militaire. La MONUSCO

continue de jouer un rôle inestimable dans l'est de la RDC, mais ses responsabilités évolueront à mesure qu'elle procédera à sa transition et à son retrait au cours des mois à venir. Les participants à l'atelier ont été unanimes à estimer que plusieurs faits nouveaux doivent être reflétés dans le libellé du mandat pour renforcer les contributions

apportées par la mission pendant qu'elle poursuit sa transition, en particulier en ce qui concerne la coordination avec les forces régionales, la fourniture d'une protection aux civils et la facilitation de l'accès humanitaire, le renforcement de l'engagement communautaire et le soutien à la RSS et au programme de DDR.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est une organisation indépendante à but non lucratif œuvrant pour renforcer le multilatéralisme inclusif en vue d'une planète plus pacifique et durable. À travers ses recherches, ses réunions et ses conseils stratégiques, l'IPI propose des recommandations innovantes pour le système des Nations Unies, les États membres, les organisations régionales, la société civile et le secteur privé. Fédérant une équipe pluridisciplinaire internationale, l'IPI dispose de bureaux en face du siège des Nations Unies à New York ainsi qu'à Manama

Le **STIMSON CENTER** est un centre de recherche sur les politiques libre de toute obédience et œuvrant à la résolution des grandes menaces qui pèsent sur la sécurité et la prospérité du monde. Son programme de protection des civils et de la sécurité humaine s'assure le concours des décideurs, des praticiens et des collectivités sur le terrain afin de cerner les vides sécuritaires et de mettre au point des stratégies adaptées aux circonstances pour protéger les populations des sociétés déchirées par la guerre.

Le **SECURITY COUNCIL REPORT** a pour mission de promouvoir la transparence et l'efficacité de l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies. À cette fin : il diffuse des documents d'information objectifs et de haute tenue sur les activités en cours du Conseil et de ses organes subsidiaires ; il réunit les parties prenantes pour approfondir l'analyse des questions dont le Conseil est saisi, ainsi que de ses méthodes de travail et de son fonctionnement ; il encourage la coopération du Conseil avec tous les États membres et avec la société civile ; et il développe la capacité des nouveaux participants à suivre les pratiques et procédures du Conseil à travers des programmes de formation et d'assistance. Indépendant et impartial, le SCR prône la transparence, mais sans prendre position sur les questions dont le Conseil est saisi.



**777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA**  
TEL +1-212-687-4300 FAX +1-212-983-8246

**52-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour**  
**P.O. Box 1467, Manama, Bahrain**

[www.ipinst.org](http://www.ipinst.org)